



FONDATION
UN AVENIR
ensemble

Le mérite en partage

RAPPORT ANNUEL

2022

SOMMAIRE

■ LA FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE

- 03 ■ Le mot du Président
- 04 ■ Mission et objectifs de la Fondation
- 05 ■ Les acteurs du parrainage

■ DOUZE MOIS D' ACTIONS ET DE RÉSULTATS

- 07 ■ Les chiffres clés
- 09 ■ Les faits marquants
- 11 ■ Ils s'engagent avec la Fondation

■ L'IMPLANTATION LOCALE

- 14 ■ La répartition des parrainages
- 15 ■ Le réseau des bénévoles décorés

■ REGARDS CROISÉS SUR LE PARRAINAGE

- 19 ■ Quatre binômes témoignent

■ LA GOUVERNANCE

- 24 ■ La gouvernance et l'équipe
- 25 ■ Le Bureau et le Conseil d'Administration
- 26 ■ L'Assemblée des Fondateurs

■ L'ESSENTIEL DES COMPTES 2022

- 27 ■ Le mot du Trésorier
- 29 ■ Compte d'emploi des ressources
- 31 ■ Bilan simplifié et compte de résultat
- 33 ■ Extraits des Annexes aux Comptes

■ ILS NOUS SOUTIENNENT

- 35 ■ Les mécènes et entreprises partenaires

LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis 2009, la Fondation Un Avenir Ensemble s'engage dans la lutte contre le déterminisme social en offrant à de jeunes méritants issus de milieux modestes toutes les chances pour exprimer leur plein potentiel, grâce à la mobilisation de tous les moyens humains, matériels et financiers à sa disposition. Une noble cause à laquelle j'ai désormais l'honneur de pouvoir m'associer en tant que Président de la Fondation.

Année de reprise pérenne de nos activités en présentiel, 2022 fut également une année porteuse d'un remarquable dynamisme au service du développement des parrainages dans nos régions. À ce titre, le Rapport Annuel 2022 vous invite à découvrir nos chiffres clés et faits marquants de l'année, les témoignages de quelques-uns de nos mécènes ou encore notre bilan financier. Une lecture qui, je l'espère, vous permettra de mesurer pleinement la portée des actions de la Fondation.

Je tiens en outre à remercier infiniment chacun des membres de notre grande communauté pour son engagement au service de la réussite du millier de jeunes accompagnés par la Fondation : votre mobilisation est exemplaire et votre confiance nous honore. Je me réjouis de cette dynamique porteuse de sens et que j'entends encourager pleinement en tant que nouveau Président de la Fondation Un Avenir Ensemble.

Comme mes prédécesseurs, j'aurai à cœur de rassembler autour des valeurs d'honneur et de mérite l'ensemble des acteurs soucieux de contribuer au bien commun et à l'avenir de la Nation : sociétés de Décorés, chefs d'établissements et équipes pédagogiques, Référents Académiques et Coordinateurs départementaux, experts de l'éducation et de l'orientation, parrains et marraines bénévoles, entreprises partenaires, mécènes et donateurs particuliers.

Ensemble, soyons des symboles vivants d'engagement au service de la jeunesse de notre pays et unis par le mérite, engageons-nous dans la construction de la France de demain.

Avec toute ma reconnaissance et mes remerciements,

©Philippe Piedelièvre



GÉNÉRAL D'ARMÉE FRANÇOIS LECOINTRE

Président de la Fondation Un Avenir Ensemble,
Grand chancelier de la Légion d'honneur,
Chancelier de l'ordre national du Mérite

MISSION ET OBJECTIFS DE LA FONDATION

Présidée par le Grand chancelier de la Légion d'honneur, la Fondation Un Avenir Ensemble agit en faveur de la mobilité sociale en proposant aux décorés de la Nation et aux salariés d'entreprise de parrainer de jeunes boursiers méritants. Issus de milieux socio-économiques fragiles, ils sont soutenus et accompagnés de la classe de Seconde jusqu'à leur entrée dans la vie active.

Reconnue d'utilité publique depuis 2009, la Fondation mobilise sur l'ensemble du territoire métropolitain un important réseau de décorés de la Nation, de nombreux partenaires issus de l'entreprise, mais aussi un réseau privilégié d'acteurs de l'Éducation Nationale.

La Fondation propose un dispositif unique reposant sur un soutien moral et socio-culturel complété par une aide à l'orientation, la formation et l'insertion professionnelle, sans oublier un soutien financier attribué selon un principe de responsabilisation et d'autonomie.

Cette démarche encourage l'ouverture socio-culturelle des jeunes et contribue à leur donner les moyens d'exprimer leur plein potentiel afin de viser l'excellence.



NOS TROIS OBJECTIFS FONDAMENTAUX



Contribuer à relancer l'ascenseur social

En permettant à de jeunes méritants de bâtir un projet professionnel à la hauteur de leur potentiel.



Promouvoir les notions d'honneur et de mérite

Fondements des deux ordres nationaux (Légion d'honneur, ordre national du Mérite) et de la Médaille Militaire.

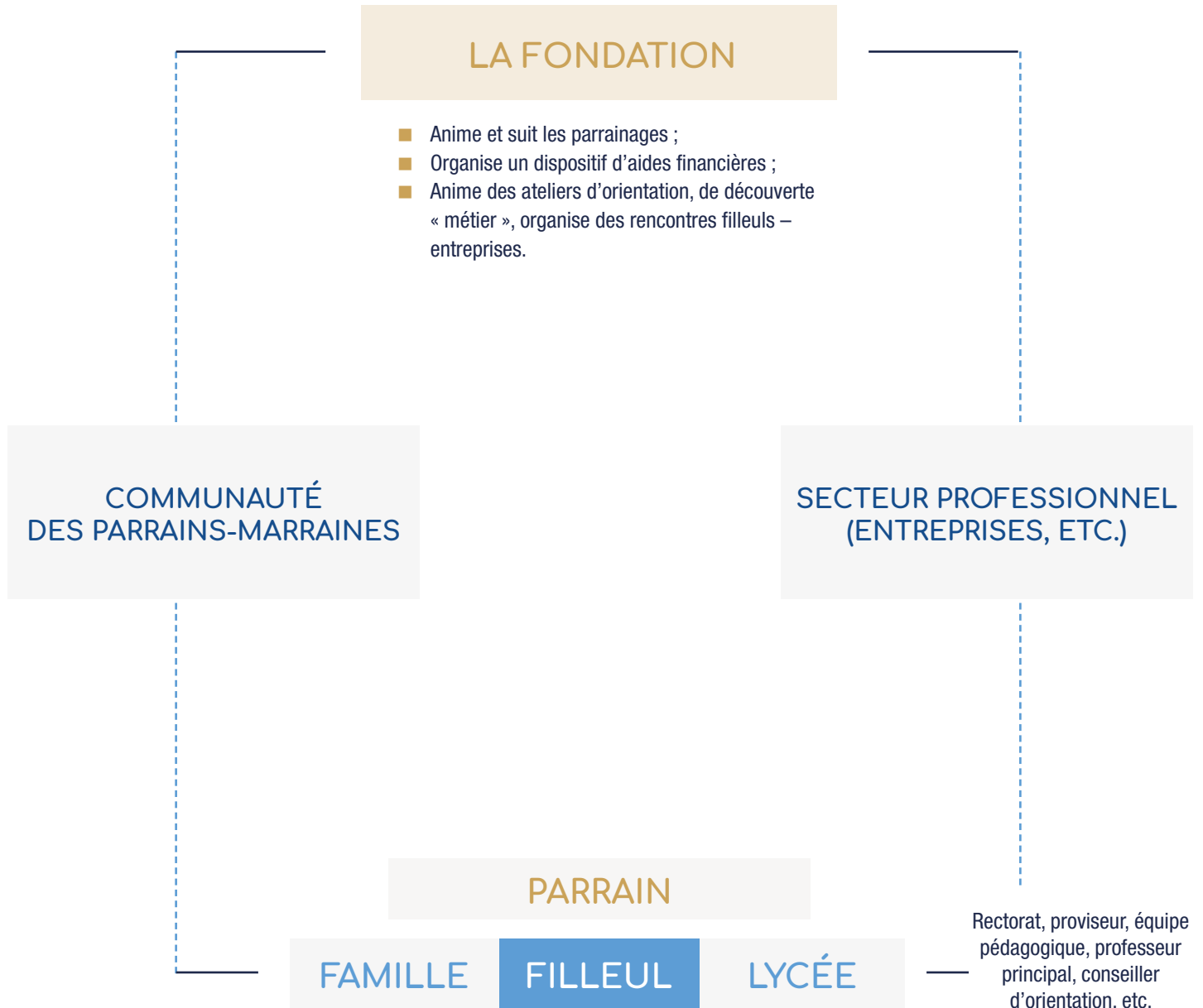


Valoriser le potentiel humain et contribuer à la cohésion sociale

En tissant des liens de solidarité entre générations et couches sociales différentes.

LES ACTEURS DU PARRAINAGE

À la Fondation Un Avenir Ensemble, chacun œuvre à garantir la réussite de la relation de parrainage et du parcours de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle du filleul, ce dernier étant au cœur du dispositif.

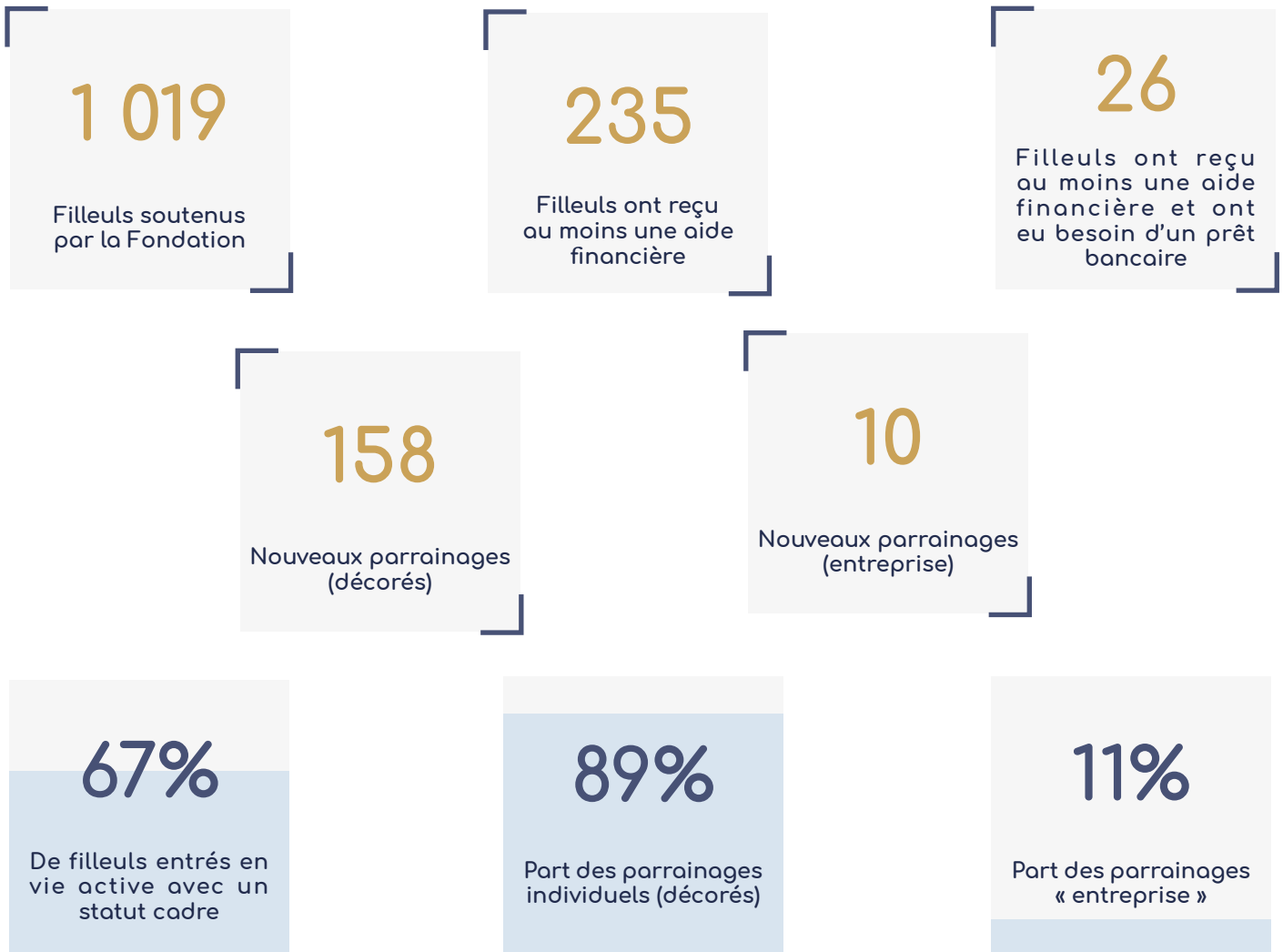




DOUZE MOIS D' ACTIONS
ET DE RÉSULTATS

LES CHIFFRES CLÉS

PARRAINAGE

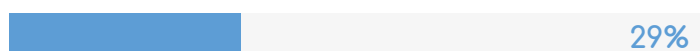


■ DÉCORATIONS DES PARRAINS

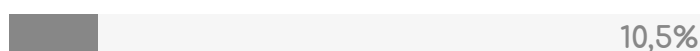
Légion d'honneur



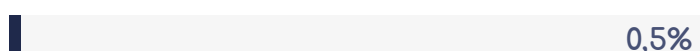
Ordre national du mérite



Parrains entreprise (issus de partenariats)



Médaille militaire

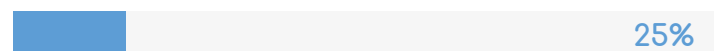


■ PARCOURS DES FILLEULS

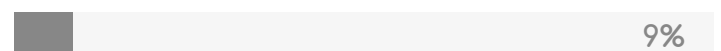
Etudes supérieures



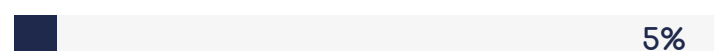
Second cycle



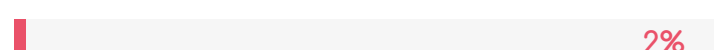
En recherche 1er d'emploi



Dans la vie active



Abandon



■ RÉSEAU

717



Lycées partenaires en France métropolitaine

74



Bénévoles actifs (Référents et Coordinateurs)

21



Entreprises engagées dans au moins un parrainage

■ RESSOURCES

Ressources collectées auprès du public

904 303 €

66%

Mécénat

297 330 €

22%

Taxe d'apprentissage

92 732 €

7%

Legs & donations

10 000 €

1%

Autres ressources (essentiellement financières)

59 985 €

4%

3 848



Donateurs « particuliers »

82



Donateurs « entreprises »

LES FAITS MARQUANTS

JANVIER

- Campagne d'appel à dons « Vœux 2022 »
- Déploiement national du projet « badges numériques » pour la valorisation des *soft-skills*
- Réunion académique (Lille)
- Nouveaux parrainages (Troyes, Perpignan, La Rochelle, Lille, Orléans et Ingré)



FÉVRIER

- Campagne Taxe d'Apprentissage 2022
- Formations « parrains-marraines » (Parcoursup et dossiers budgétaires)
- Réunion de l'Assemblée des Fondateurs
- Nouveau parrainage (Dinan)



AVRIL

- Campagne d'appel à dons « IFI 2022 »
- Ateliers de coaching pour l'insertion professionnelle avec le concours des salariés du groupe MUREX
- Réunion des Référénts Académiques et des Coordinateurs Départementaux
- Formation des nouveaux Référénts Académiques
- Signature d'une convention de mécénat avec la Fondation ENGIE
- Nouveaux parrainages (Paris, Bayonne, Strasbourg, Rochefort, Poitiers et Bourcefranc-le-Chapus)



MARS

- Signature d'une convention de partenariat entre le Ministère de l'Éducation Nationale et la Fondation Un Avenir Ensemble
- Réunion du Bureau et du Conseil d'Administration
- Réunion des Référénts Académiques
- Réunion académique (Orléans-Tours)
- Nouveaux parrainages (Blois, Pau, Angers, Guérande, Rochefort, Lamballe, Rouen, Arras et Paris)



MAI

- Formation « parrains-marraines » (Badges numériques)
- Réunion des Référénts Académiques
- Signature d'une convention de mécénat avec le Crédit Agricole
- Nouveaux parrainages (Marseille, Lorient, Paris, Bourges, Vitré, Lanester, Ambérieu-en-Bugey, Carcassonne, Vichy, Clermont-Ferrand, Cherbourg)



JUIN

- Réunion des Référénts Académiques et des Coordinateurs Départementaux
- Réunions académiques (Rennes et Poitiers)
- Campagne de recrutement « Coordinateurs et parrains-marraines »
- Publication du Rapport Annuel 2021
- Nouveaux parrainages (Vannes, Rochefort, Lisieux, Caen, Colmar, Perpignan, Romorantin, Lyon, Troyes, Rochefort, Lesparre-Médoc, Marseille, Aix-en-Provence et Bayeux)



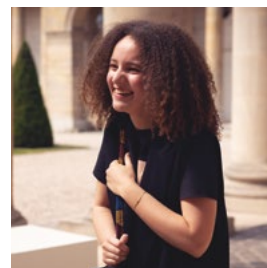
JUILLET

- Dernier parrainage de l'année 2021-2022 (*Blois*)
- Réunion académique à Grenoble sur la valorisation des *soft-skills*
- Stage préparatoire aux études supérieures – « Écuries d'été » (*Paris*)
- Stage intensif de perfectionnement en mathématiques – « Mat' les Vacances » (*Haute-Savoie*)



AOÛT

- « Mat' les Vacances »



OCTOBRE

- Formation « parrains-marraines » (*Parcoursup*)
- Réunions académiques (*Lille, Versailles et Orléans-Tours*)
- Réunion des Référénts Académiques
- Nouveaux parrainages (*Stains, Souillac*)



SEPTEMBRE

- Signature d'un partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand pour renforcer nos liens
- Journée d'échanges entre parrains-marraines et filleuls à la Manufacture des Talents MICHELIN (*Clermont-Ferrand*)
- Réunion de rentrée des Référénts Académiques et des Coordinateurs Départementaux
- Formation « parrains-marraines » (*Préparer l'entrée en études supérieures*)
- Réunions académiques (*Montpellier et Strasbourg*)
- Nouveaux parrainages (*Verdun, Reims, Paris, Landivisiau et Molsheim*)



NOVEMBRE

- Campagne d'appel à dons de fin d'année
- Réunion académique (*Aix-Marseille*)
- Réunion des Référénts Académiques et des Coordinateurs Départementaux
- Nouveaux parrainages (*La Rochelle, Pau, Saint-Brieuc, Strasbourg et Compiègne*)



DÉCEMBRE

- Réunion du Bureau et du Conseil d'Administration
- Formation « parrains-marraines » (*accompagnement à la démarche OFIP*)
- Formation des Référénts Académiques
- La Fondation MICHELIN nous renouvelle sa confiance en se réengageant à nos côtés par un mécénat de parrainage
- Réunion académique (*Nice*)
- Dernière réunion des Référénts Académiques de 2022
- Nouveaux parrainages (*Gennevilliers et Versailles*)
- Signature de deux conventions de mécénat : SMA BTP et TRANSDEV



ILS S'ENGAGENT AVEC LA FONDATION

La Fondation Un Avenir Ensemble ne bénéficiant d'aucune subvention publique, la pérennité de nos actions repose notamment sur le soutien de nos entreprises mécènes.

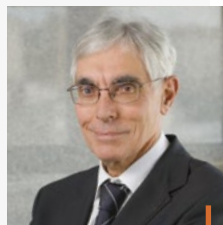
À ce titre, l'année 2022 a été marquée par le renouvellement de la confiance de plusieurs de nos mécènes historiques, ainsi que l'arrivée de nouveaux mécènes soucieux de s'engager durablement à nos côtés pour donner un nouvel élan à nos actions en faveur de l'égalité des chances. Soucieux de valoriser au mieux l'engagement précieux dont ils nous honorent, nous avons souhaité leur donner la parole...

S'engager auprès de la Fondation Un Avenir Ensemble est une des mises en œuvre concrètes de nos objectifs : soutenir des actions solidaires qui s'inscrivent dans la durée en matière d'éducation, de culture et de logement, le tout en privilégiant celles qui permettent aux collaborateurs de l'entreprise de s'impliquer. À l'évidence, notre partenariat avec la Fondation Un Avenir Ensemble s'inscrit dans cette volonté. Elle promeut en effet des actions d'insertion par l'éducation qui privilégient la relation de parrainage à laquelle nos collaborateurs sont heureux de participer, d'autant que cette relation est proche du compagnonnage que le monde du BTP a toujours su faire vivre.

Il ne faut donc pas hésiter à s'engager dans la démarche. C'est valorisant pour tous : les filleuls bien sûr, puisque c'est le fondement et le but de l'action, mais aussi les parrains et marraines qui se trouvent valorisés et honorés qu'on les ait choisis. Ils voient souvent dans cette démarche la manière de rendre à la société ce qu'elle leur a apporté. Et tout ceci avec efficacité puisque les résultats de la Fondation Un Avenir Ensemble sont plus qu'encourageants grâce à l'implication de ses équipes, je pense notamment au rôle joué par ses Référents qui assurent avec bonheur et efficacité la liaison très nécessaire entre l'école, les filleuls et les parrains-marraines afin que ces derniers ne se sentent jamais seuls face aux difficultés.

MAURICE NEYME

Secrétaire Général



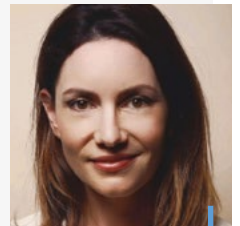
Le soutien de la Fondation Sisley aux côtés de la Fondation Un Avenir Ensemble est une histoire au long cours : les premiers parrains-marraines Sisley se sont portés volontaires dès 2008. Ce programme est gagnant-gagnant : pour ces professionnels, qui donnent de leur temps et s'enrichissent de cette rencontre, ainsi que pour les jeunes accompagnés, qui découvrent le monde de l'entreprise, bénéficient d'un réseau de contacts et d'un appui solide, à un moment tout à fait charnière pour eux : celui des choix pour leur avenir.

La relation qui se noue entre les jeunes et leurs parrains-marraines s'inscrit dans le temps. Cet engagement pluriannuel peut de prime abord questionner, mais cette durée est précisément la condition pour que la rencontre puisse pleinement se déployer et grandir. Dans cette aventure, la Fondation Un Avenir Ensemble est d'une très grande aide pour accompagner les binômes, apporter de l'aide et des réponses aux questions qui se poseraient. Dans une entreprise comme Sisley, qui compte plusieurs parrains et marraines, cette expérience commune vient par ailleurs renforcer davantage encore les liens entre les collaborateurs engagés.

SARAH CHARIEYRAS

Directrice de l'Engagement et de la Communication interne

FONDATION
Sisley-d'Ornano



ENGAGEZ-VOUS POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES EN DEVENANT MÉCÈNE !

Vous souhaitez participer à la grande aventure du parrainage ?

Contactez notre équipe au **01 40 62 83 65**

ou par email à l'adresse

contact@fondation-unavenirensemble.org.

Notre Fondation d'entreprise a parmi ses priorités l'objectif de favoriser l'accès des jeunes filles aux filières scientifiques et technologiques, et également celle de lutter contre les inégalités et d'agir pour l'insertion. C'est donc tout naturellement que nous soutenons Un Avenir Ensemble : contribuer à la mobilité sociale, c'est pour nous un très bel objectif et une très grande fierté !

Cette démarche s'inscrit dans la durée, ce qui est un gage de son sérieux. Le parrainage individuel va en effet de la Seconde jusqu'à l'insertion professionnelle. Le parrain, collaborateur volontaire de l'entreprise, fait équipe avec un enseignant du lycée, la famille, la Fondation. Le but est vraiment de donner toutes leurs chances à ces jeunes.

Nous accompagnons ainsi cette année 6 jeunes filles du lycée de Stains en Seine-Saint-Denis. Ce sont des collaboratrices de notre centre de recherche, voisin du lycée, qui se mobilisent.

Devant le succès en interne du dispositif, nous venons de décider de doubler notre effort et notre nombre de jeunes accompagnées et de nous étendre sur d'autres territoires comme Marseille. C'est un projet qui est fortement mobilisateur pour les collaborateurs avec des résultats tangibles.

Contribuer à relancer l'ascenseur social, promouvoir la notion de mérite en tissant des liens de solidarité entre générations et milieux sociaux différents, valoriser le potentiel humain et contribuer à la cohésion sociale : c'est cela que nous partageons avec Un Avenir Ensemble. Et il y a un enjeu fort : dans les écoles d'ingénieurs, les jeunes femmes représentent seulement 28% des effectifs. Un chiffre qui stagne depuis plus de dix ans. Il faut absolument nous mobiliser.

CLAIRE WAYSAND

Directrice Générale Adjointe et Secrétaire Générale d'ENGIE
Vice-Présidente



Les jeunes qui sont accompagnés dans leur parcours scolaire et étudiant ont été sélectionnés parce qu'ils le méritent. Et ce point est une vraie particularité de la Fondation si on la compare à d'autres dispositifs de mentorat. C'est tout à la fois une reconnaissance de leur engagement et un encouragement à progresser jusqu'à leur insertion professionnelle. La relation de parrainage entre le filleul et son parrain qui dure plusieurs années permet également d'installer la confiance.

À travers le soutien au projet de badges numériques, le Crédit Agricole a montré son attachement à pérenniser cette relation de parrainage en identifiant plus nettement les étapes du parcours, en créant des points de repères tant pour le parrain que le jeune. Les *soft skills* sont clés et ce projet a permis de les intégrer pleinement dans le dispositif de parrainage tout en leur permettant de valoriser ces compétences sur leur CV.

La Fondation permet en outre un accompagnement approfondi et complet : le fait que le parrainage puisse être complété le cas échéant d'une bourse d'étude est pertinent. Soutenir la Fondation Un Avenir Ensemble, c'est donc miser sur un accompagnement de qualité : la relation filleul/parrain très suivie est un gage de qualité.

CATHERINE LANGLOIS

Responsable Communication institutionnelle et Mécénat

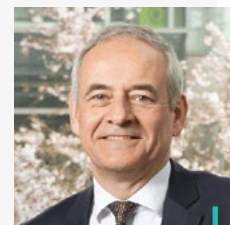


L'égalité des chances, l'inclusion de tous dans la société, en particulier par la formation, sont des priorités fortes pour Axens, dont le succès repose sur les compétences techniques, professionnelles et humaines de ses équipes. Il nous paraît donc naturel de promouvoir une Fondation dont l'objet principal est d'aider les élèves méritants issus de milieux modestes à réussir leurs études et leur insertion dans la vie professionnelle. On sait que c'est un enjeu fort pour notre pays et, qu'en particulier, le recrutement des Grandes Écoles doit se diversifier socialement.

S'engager concrètement pour l'égalité des chances est donc une démarche citoyenne qui a une vraie résonance dans l'entreprise, elle s'inscrit parfaitement dans le cadre d'une démarche RSE. La Fondation Un Avenir Ensemble se distingue par son sérieux, le suivi, l'accompagnement structurant et bienveillant de filleuls méritants qui ont désormais plus de chances d'envisager des études supérieures et de mieux s'insérer professionnellement.

JEAN SENTENAC

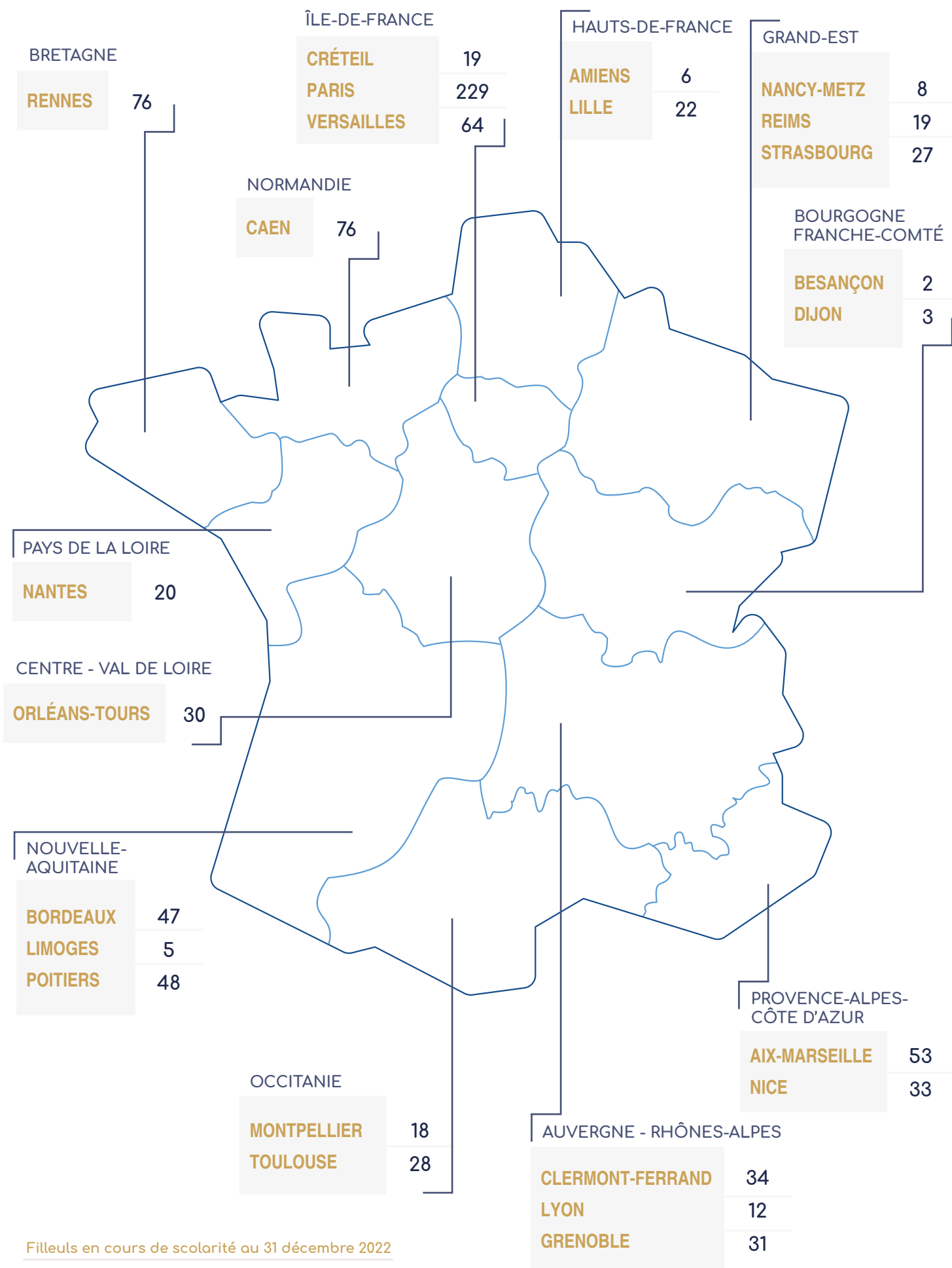
Président-Directeur Général





L'IMPLANTATION LOCALE

LA RÉPARTITION DES PARRAINAGES



LE RÉSEAU DES BÉNÉVOLES DÉCORÉS

La force de notre dispositif de parrainage repose sur la mobilisation d'un important réseau de Référénts Académiques et de Coordinateurs Départementaux. Tous décorés de la Nation, ils sont pleinement engagés dans la vie de la Fondation et contribuent au développement constant des parrainages au sein de chaque territoire. Nous tenons ici à les remercier vivement de leurs contributions respectives tout au long de l'année 2022.

■ ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

JOËLLE BIDOU

Référente Académique

- Claudie CORVOL – Coordinatrice (Vaucluse)
- Michel GRANGE – Coordinateur (Vaucluse)
- Brigitte JAUFFRET – Coordinatrice (Bouches-du-Rhône)
- Raymond LECOQ – Coordinateur (Vaucluse)
- Michel MOTRÉ – Coordinateur (Bouches-du-Rhône)
- Dominique TRUANT – Coordinatrice (Bouches-du-Rhône)

■ ACADÉMIE D'AMIENS

YANNICK RATIARSON

Référent Académique

- Jean-Louis DRI – Coordinateur (Oise)

■ ACADÉMIE DE BESANÇON

MICHÈLE HUGEL

Référente Académique

■ ACADÉMIE DE BORDEAUX

MARTINE LEFEBVRE HOUSSIN

Référente Académique

- Robert-Paul BARRÈRE – Coordinateur (Pyrénées-Atlantiques)
- Marc BUISSART – Coordinateur (Gironde)

■ ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

JEAN-PIERRE LAUBY

Référent Académique

- Alain BARTHELEMY – Coordinateur (Haute-Loire)
- Bernard LANGLET – Coordinateur (Puy de Dôme)

■ ACADÉMIE DE CRÉTEIL

MARIE VANNOUQUE

Référente Académique

- Marie-Françoise ARRIGHI – Coordinatrice (Seine-et-Marne)

■ ACADÉMIE DE DIJON

MARIE-FRANÇOISE LOTTE-BERTHOMIEU

Référente Académique

■ ACADÉMIE DE GRENOBLE

MONIQUE GUERRIER

Référente Académique

- Daniel DONZEL – Coordinateur (Haute-Savoie)
- Pascaline TARDIVON – Coordinatrice (Drôme)

■ ACADÉMIE DE LILLE

JOËLLE BIDOU

Référente Académique

- Brigitte POURPOINT – Coordinatrice (Nord)

■ ACADÉMIE DE LIMOGES

MARTINE LEFEBVRE HOUSSIN

Référente Académique

■ ACADÉMIE DE LYON

ANNE BALLEREAU

Référente Académique (jusqu'en octobre 2022)

JEAN-CLAUDE BOULU

Référent Académique (depuis novembre 2022)

- Chantal ANDRAUD – Coordinatrice (Rhône)
- Jacques BRUNOT – Coordinateur (Ain)
- Bernard CAUBERE – Coordinateur (Loire)
- Jean-Claude JOUANNO – Coordinateur (Rhône)

LE RÉSEAU DES BÉNÉVOLES DÉCORÉS

ACADÉMIE DE MONTPELLIER

DANIELLE GOLINELLI

Référente Académique

- Claire BOTELLA – Coordinatrice (Aude)
- Claudine RUGET – Coordinatrice (Pyrénées-Orientales)



CLAIRE BOTELLA

Coordinatrice pour l'Aude (11)
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Mon engagement auprès de la Fondation est une source de fierté, c'est la fierté de pouvoir épauler des jeunes, quelles que soient les origines sociales, la nationalité ou encore la façon de penser. Ici, seul le mérite compte. Et en tant que femme colibri, je m'épanouis en apportant concrètement ma petite pierre à l'édifice.

Le parrainage est une action républicaine noble puisqu'il consiste à redonner aux jeunes la force de croire en un avenir prestigieux. Et la transmission est réciproque puisque les filleuls nous maintiennent dans la modernité et l'espoir qu'ils portent en eux nous donne envie de croire en un monde meilleur.

ACADÉMIE DE NANCY-METZ

NELLY DULCY

Référente Académique

- Danielle PORTAL – Coordinatrice (Meurthe-et-Moselle)

ACADÉMIE DE NANTES

MARIE-FRANÇOISE LOTTE-BERTHOMIEU

Référente Académique

- Bernard GIUMELLI – Coordinateur (Loire-Atlantique)
- Marcel PRATS – Coordinateur (Maine-et-Loire)

ACADÉMIE DE NORMANDIE

MARCEL TRAN

Référent Académique (jusqu'en novembre 2022)

ACADÉMIE DE NICE

MARTINE LEFEBVRE HOUSSIN

Référente Académique

- Yvette DESTOT – Coordinatrice (Var)

ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

GILLES VAURY

Référent Académique

- Emmanuel BARCLAIS – Coordinateur (Cher)
- Myriam CHAMPEAU HENRION – Coordinatrice (Eure-et-Loir)
- Bernard DIDIER – Coordinateur (Loiret)
- Jean-Jacques GASSET – Coordinateur (Indre)
- Michel RAPOPORT – Coordinateur (Indre-et-Loire)
- Jacques TORSET – Coordinateur (Loir-et-Cher)



EMMANUEL BARCLAIS

Coordinateur pour le Cher (18)
Chevalier de l'ordre national du Mérite

En m'engageant auprès de la Fondation Un Avenir Ensemble, j'ai le sentiment d'être utile pour les jeunes et de concourir à leur réussite. S'engager dans cette voie, c'est une manière de transmettre un peu de ce que la Nation nous a donné. Et les jeunes que nous accompagnons nous apportent tellement avec leur enthousiasme.

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE NOTRE RÉSEAU DE BÉNÉVOLES DÉCORÉS ?

Découvrez dans le détail les fonctions de Référent Académique et de Coordinateur Départemental en contactant le pôle Parrainage de la Fondation :

01 40 62 84 32

contact.parrainages@fondation-unavenirensemble.org

ACADÉMIE DE PARIS

MIRENTCHU BACQUERIE

Référente Académique

FABIENNE DEGORCE

Référente Académique

JEAN-CLAUDE DURAND

Référent Académique

DANIÈLE JOURDAIN-MENNINGER

Référente Académique

ELISABETH ROURE

Référente Académique

SYLVIE SANCHEZ

Référente Académique

MARCEL TRAN

Référent Académique



ELISABETH ROURE

Référente Académique

Chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite

Lorsque mon activité professionnelle m'a laissé le loisir de me consacrer à des missions bénévoles, j'ai trouvé avec la Fondation le lieu où contribuer à construire cet « avenir ensemble » avec la jeunesse méritante. C'est un engagement profond et cohérent avec les valeurs qui m'ont été transmises et que j'ai faites miennes.

En outre, la distinction qui nous a été attribuée nous honore bien sûr, mais elle nous oblige également : elle ne constitue pas une fin en soi puisqu'elle nous incite à poursuivre sur la voie de l'exemplarité et à faire rayonner les valeurs de mérite et d'excellence auprès d'une jeunesse prometteuse, pleine de talents et qui n'attend que notre appui.

ACADÉMIE DE POITIERS

GISÈLE TARNOT

Référente Académique

- Christophe CHEVALIER – Coordinateur (Charente)
- Michel FUZEAU – Coordinateur (Vienne)
- Annie LE NOUËN – Coordinatrice (Charente-Maritime)
- Maryvonne MARTIN – Coordinatrice (Deux-Sèvres)

ACADÉMIE DE REIMS

NELLY DULCY

Référente Académique (jusqu'en août 2022)

ELISABETH MONLIBERT

Référente Académique (depuis septembre 2022)

- Claudine MAILLOT – Coordinatrice (Aube et Haute-Marne)
- Claire ROGÉ – Coordinatrice (Marne)

ACADÉMIE DE RENNES

GISÈLE TARNOT

Référente Académique

- Solange DELOUSTAL – Coordinatrice (Ille-et-Vilaine)
- Caroline LOMBARDI-BERNELLE – Coordinatrice (Côtes-d'Armor)
- Gisèle PAYS – Coordinatrice (Finistère)
- Guy SINEL – Coordinatrice (Morbihan)

ACADÉMIE DE STRASBOURG

MONIQUE GUERRIER

Référente Académique

- Ginette KIRCHMEYER – Coordinatrice (Haut-Rhin)
- Bernard ROTH – Coordinateur (Bas-Rhin)

ACADÉMIE DE TOULOUSE

SIMONE DE MALLMANN

Référente Académique

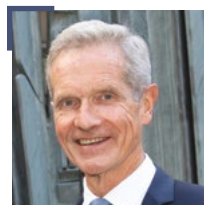
- Claudine ADAM – Coordinatrice (Hautes-Pyrénées)
- Daniel MAITREHENRI – Coordinateur (Haute-Garonne)
- Annie PENNARUN – Coordinatrice (Haute-Garonne)

ACADÉMIE DE VERSAILLES

DANIEL RIGOUT

Référent Académique

- Philippe BRUNEAU – Référent intra-académique (Essonne)
- Emmanuel CAQUOT – Référent intra-académique (Hauts-de-Seine)
- Martine BERNARD – Référente intra-académique (Val-d'Oise)
- François HABEGRE – Référent intra-académique (Yvelines)



DANIEL RIGOUT

Référent Académique

Officier de la Légion d'honneur

Donner de son temps pour une si noble cause au service de nos jeunes, dans le respect des valeurs les plus fondamentales de notre société, est un honneur et une chance, mais aussi une très grande satisfaction personnelle. J'ai par ailleurs beaucoup de plaisir à appartenir au sein de l'académie de Versailles à une équipe dynamique de référents soudés et engagés, fiers de partager cette même ambition au service de nos jeunes méritants.

A young woman with dark hair and black-rimmed glasses is looking intently at a tablet. She is wearing a red collared shirt under a dark blue cardigan. To her right, an older man with a full white beard and glasses is looking down at the same tablet. He is wearing a blue and white checkered shirt under a dark blue jacket. The background is a blurred indoor setting with wooden elements.

REGARDS CROISÉS
SUR LE PARRAINAGE

REGARDS CROISÉS SUR LE PARRAINAGE

Quelles ont été vos premières impressions sur le parrainage lorsqu'il a débuté ?

Yasmine BENDOUBA :

J'étais très impressionnée et étonnée que l'on me propose de devenir filleule, mais j'étais aussi et surtout très honorée que l'on pense à moi.

Lors de l'officialisation de mon parrainage en 2018, je me souviens que l'on était tous installés autour d'une table et chacun a fait un petit discours, notamment pour expliquer notre ressenti quant à la Fondation et pourquoi on était content de l'intégrer. C'était vraiment ma première rencontre avec Stéphane.

À partir de là, on a commencé à se voir régulièrement et on en a profité pour faire plusieurs expositions, c'était très bien pour apprendre à bien se connaître dès le début du parrainage, le tout dans un cadre un peu moins formel et plus propice aux discussions. Stéphane a d'ailleurs rapidement compris que je n'y étais pas très habituée et c'est pour cela qu'il a tenu dès le départ à m'initier à la Culture, à m'ouvrir à d'autres horizons.

Stéphane MARTINET :

L'impulsion qui était la mienne au départ était celle de transmettre quelque chose en retour alors que la République m'avait moi-même honoré en me décorant. Puis un jour, on m'a dit que j'allais signer une convention de parrainage au lycée Charlemagne où j'ai finalement rencontré un petit oiseau tout timide et chaperonné par sa vigilante maman.

Il y a une chose fondamentale que je me suis dite dès le départ : je ne suis pas un parent, je suis un parrain dans un cadre institutionnel et bienveillant, mais qui n'a pas vocation à être autre chose qu'un parrain dans ce cadre institutionnel.

Et il faut dire que j'ai eu la chance de rencontrer une personne qui était intelligente, pleine d'humour et qui savait challenger ses interlocuteurs. C'est pourquoi on a rapidement commencé à creuser ses volontés profondes, ses envies, qui commençaient à émerger et ne demandaient qu'à être accompagnées.

Et aujourd'hui, plusieurs années après votre première rencontre, comment percevez-vous ce parrainage ?

Y. B. :

J'ai une certitude : je sais que je n'en serais pas là aujourd'hui si je n'avais pas rencontré Stéphane et bénéficié de son aide. Grâce à lui, j'ai pu prendre confiance en moi, car au départ j'avais un peu trop tendance à me censurer...

Les encouragements de Stéphane me poussent à oser, à tenter des filières sélectives, à me dépasser ! Son exigence m'apporte énormément, il m'encourage toujours à remettre les choses en question et ça m'a permis de ne pas me censurer dans mon parcours scolaire, j'ose beaucoup plus de choses depuis qu'il me parraine.

Même si j'ai toujours eu beaucoup d'ambition, on a toujours besoin d'être accompagné, d'être soutenu et encouragé. C'est pour ça que je suis très fière de moi aujourd'hui, sans oublier la fierté que j'ai de pouvoir rendre fier mon parrain, la Fondation et ma mère.

S. M. :

Lorsque je regarde le parcours de Yasmine, je suis conforté dans mon postulat de départ quant au parrainage. Face à cette jeune fille, mon rôle a été dans un premier temps de l'aider à trouver sa voie, mais cette voie elle devait la trouver par elle-même et c'est à cela que je me suis employé en la challengeant année après année. Pour moi, ce point est fondamental : nous ne sommes pas là pour forcer quoi que ce soit, nous sommes là pour accompagner, questionner, aider les jeunes à se poser les bonnes questions et à trouver leur voie par eux-mêmes.

Je pense que c'est une approche qui fait ses preuves : on garde une certaine distance avec la famille tout en étant aussi potentiellement un confident pour le jeune sans s'imposer. Tout ceci nous a incité à construire un lien vrai et et à instaurer une confiance ayant permis à Yasmine de poser des questions qu'elle n'aurait peut-être pas osé poser à d'autres personnes.

Notre rôle est d'aider les jeunes à déterminer les bonnes raisons pour lesquelles ils s'engagent dans tel type d'études ou tel autre type d'études.

En quelques mots, comment résumeriez-vous la force du parrainage ?

Y. B. :

Le parrainage offre un accompagnement précieux dans la construction de son projet, il permet de se sentir soutenu au quotidien. C'est une aide supplémentaire pour arriver à concrétiser ses projets professionnels, mais c'est aussi et surtout un soutien personnel dans la vie de tous les jours.

S. M. :

Le parrainage apporte le vif plaisir de voir un être éclore, s'affirmer pas à pas et réussir !

YASMINE BENDOUBA

Filleule depuis 2019

Actuellement en 2ème année de Licence de Droit

STÉPHANE MARTINET

Parrain depuis 2019

Chevalier de l'ordre national du Mérite



Quelles ont été vos premières impressions sur le parrainage lorsqu'il a débuté ?

Jordan MESSMER :

La Fondation m'a été présentée au début de mon année de Première et je l'ai accueillie comme une bonne surprise.

Je me suis souvenu aussi avoir été convoqué au départ par ma CPE afin de me parler de la Fondation, c'était durant un contrôle d'histoire. Le fait que l'on m'ait présenté la Fondation dans ce cadre-là m'a motivé et poussé à me donner à fond pour réussir ce devoir. Aujourd'hui, je considère que cet élan de motivation est le premier effet indirect que la Fondation a eu sur ma scolarité.

Jean-Loup GUILLAUME :

J'ai découvert la possibilité de parrainer un jeune méritant en 2021. Tout au long de ma carrière, j'ai souvent accompagné des étudiants dans leurs études et quand j'ai découvert la Fondation, je me suis dit que cela pouvait être un excellent moyen de prolonger ces expériences, d'autant que la méthode de parrainage proposée correspondait à ma façon d'aborder les choses : connaissance réciproque, échanges, partage d'objectifs et mise en œuvre d'un plan pour les atteindre.

Lors de notre première rencontre, je me souviens avoir été frappé par son objectif, « devenir Président de la République », et sa détermination à l'atteindre. Belle ambition, belle expression, beau défi... J'ai tout de suite adhéré et mentalement je mettais déjà en place des éléments pour concrétiser cette ambition.

Et aujourd'hui, après plus d'un an de parrainage, comment percevez-vous ce parrainage ?

J. M. :

Mon parrain et moi avons appris à nous connaître grâce la démarche OFIP proposée par la Fondation, l'objectif étant de déterminer ma personnalité, mes centres d'intérêt et mes compétences pour tirer un autoportrait le plus fidèle possible.

Mon parrain a mis en place de nombreuses activités telles que des stages, des rencontres ou encore des visites d'institutions pour me permettre de réaliser pleinement mes objectifs, à commencer par une visite commentée du Sénat avec un attaché parlementaire complétée par des échanges avec une ancienne filleule en poste à la Préfecture de région à Orléans.

Le parrainage m'a aussi apporté une ouverture au monde, un apprentissage de différents aspects de la culture... Grâce à mon parrain et à la Fondation, j'ai pu aussi récemment effectuer un séjour linguistique à Londres en famille d'accueil, mais aussi un stage de découverte d'une semaine au Centre Pompidou à Paris. Les apports du parrainage sont divers et m'offrent une plus-value à la fois scolaire et personnelle.

J-L.G. :

Même si notre parrainage est encore jeune, il est déjà très riche puisque j'ai souhaité mettre en place de nombreuses visites, rencontres ou stages auprès d'institutions, de personnalités œuvrant dans différentes politiques publiques et aux cursus différents, ceci afin d'éclairer au mieux le parcours de Jordan.

Cela a eu pour résultat, outre l'ouverture à un monde qu'il n'avait jamais côtoyé, de lui faire découvrir et prendre conscience des difficultés de ces métiers, ainsi que les différentes voies et études possibles pour y parvenir. Je pense que cela l'a beaucoup rassuré pour les prochaines étapes de son parcours. Bien que j'aie accompagné Jordan sur les premières rencontres, c'est par lui-même qu'il a dû aborder ces expériences et s'y préparer. Il lui appartenait de définir et concrétiser les contenus dont il avait besoin pour progresser dans la vision de son projet.

Et grâce au soutien de la Fondation, nous avons pu aussi mettre en place des cours de renforcement, le doter d'un ordinateur plus adapté à ses besoins immédiats et futurs, et lui permettre de réaliser un séjour linguistique au Royaume-Uni. Je pense que toutes ces actions lui ont beaucoup apporté pour la suite.

En quelques mots, comment résumeriez-vous la force du parrainage ?

J. M. :

C'est une grande aventure ! Mon parrain est un comme éclairer qui m'aide et m'encourage dans mon parcours et la réalisation de mes objectifs. Il me permet de prendre confiance en moi, de croire en mon projet et dans ma capacité à réussir.

Le parrainage a pour but d'aider le filleul peu importe ses difficultés et ses ambitions pour l'avenir. Je ne peux donc qu'encourager les élèves s'étant vu proposer un parrainage de se jeter à l'eau et d'accepter cette aventure qui n'est que pur enrichissement.

J-L.G. :

La force du parrainage réside dans la connaissance et le respect mutuel, la définition et le partage des objectifs, mais aussi la capacité du parrain à apporter à son filleul tous les éléments complémentaires à sa formation scolaire et à son environnement familial. Notre rôle est de permettre au filleul d'aborder, le plus sereinement possible, le monde sous toutes ses formes. Nous devons jouer le rôle de catalyseurs de sa réussite !

JORDAN MESSMER

Filleul depuis janvier 2022
Actuellement en Terminale générale

JEAN-LOUP GUILLAUME

Parrain depuis janvier 2022
Officier de l'ordre national du Mérite



REGARDS CROISÉS SUR LE PARRAINAGE

Quelles ont été vos premières impressions sur le parrainage lorsqu'il a débuté ?

Latifa ABDESSAMIE BELAZIZ :

La proposition de parrainage par la Fondation était pour moi une opportunité à ne pas laisser passer, cela représentait pour moi l'ouverture vers d'autres horizons. Il faut dire que j'étais aussi très fière de rejoindre la Fondation, car on m'a dit que « j'avais été sélectionnée ». Mes parents et moi-même placions beaucoup d'espoir dans l'accompagnement qui me serait fourni à la fois par mon parrain et par la Fondation.

Le jour de la signature de ma convention de parrainage, une petite cérémonie avait eu lieu au sein de mon lycée. Je me souviens que mon parrain avait préparé un petit discours en arabe à destination de mes parents dont le français n'est pas la langue première. Ils ont été à la fois émus et émerveillés par ce très beau geste.

Michel MORIN :

Ce parrainage a débuté dans l'inconnu et s'est poursuivi dans la découverte. Je revois encore Latifa, le jour de la signature de sa convention de parrainage, elle était encore une enfant, si intimidée...

Je me souviens également des goûters préparés par sa mère lors de mes premières visites, quand la table croulait sous les *makhrouit*, *chai bi nana* et autres douceurs... Et un jour où je raccompagnais Latifa chez elle après l'une de nos premières sorties, je revois son père en prière... Et elle qui me rassurait : pas de problème, *mouchkilla maa fi*, entrez donc...

Et aujourd'hui, plusieurs années après votre première rencontre, comment percevez-vous ce parrainage ?

L.A.B :

Mon parcours n'aurait sans doute pas été le même sans la Fondation et le parrainage.

Grâce à mon parrainage et à nos nombreux échanges autour de mon orientation, j'ai été en mesure de me questionner sur des enjeux auxquels je n'avais pas pensé lors de mon choix d'études postbac. Tout le cheminement entrepris ensemble m'a permis d'affiner pas à pas mes recherches jusqu'à trouver la bonne voie pour moi, tout en prenant progressivement confiance en moi et en mes capacités.

Au-delà même du soutien et des conseils de mon parrain, j'ai pu bénéficier grâce à la Fondation de deux programmes de mobilité décisifs pour moi : un stage chez SAFRAN d'une semaine à Paris et le séjour d'été « Math'les Vacances » pour le perfectionnement en mathématiques. Ces deux expériences m'ont encouragée à me projeter dans des études ambitieuses et à les réaliser en dehors de ma région d'origine. C'est comme ça qu'en partant du sud de la France, je me retrouve aujourd'hui à Lille pour mes études de Droit. La jeune fille que j'étais au début de ce parrainage n'aurait certainement pas pensé à partir à l'autre bout du pays pour poursuivre ses études.

M. M. :

Le rôle de parrain entre dans un schéma triangulaire dont les trois acteurs conjuguent leurs actions vers un même objectif : la réussite et le bonheur de la filleule ou du filleul.

Dans ce cadre-là, la Fondation apporte certes une aide financière, mais pour ce qui concerne ce parrainage en particulier, l'apport était essentiellement méthodologique. À un moment clé de la vie de Latifa, alors que nous nous connaissions encore finalement très peu, l'aide et les conseils apportés par la Fondation nous ont été précieux pour bâtir la belle relation de parrainage que nous connaissons aujourd'hui.

Que ce soit pour Latifa ou sa famille, je comprends très bien que le parrainage ait pu être perçu comme un saut dans l'inconnu au départ... Jamais je ne saluerai ni ne remercierai assez les parents de Latifa pour la confiance qu'ils nous ont apportée. Sans eux, rien de ce que nous avons fait dans le cadre de ce parrainage n'aurait été possible. Car en effet, surtout au début de l'aventure, le parrain doit veiller à bien réguler son action et sa place vis-à-vis du filleul comme de sa famille. Il doit pouvoir être suffisamment près pour l'aider, le guider, le conseiller, mais sans jamais pour autant devenir pesant pour lui ou sa famille.

En quelques mots, comment résumeriez-vous la force du parrainage ?

L.A.B :

Étant issue d'un milieu modeste et déconnecté du monde universitaire, le duo « Parrainage – Fondation » représente une sorte de pilier complémentaire au cercle familial : il permet de pallier les lacunes créées par les inégalités sociales afin d'éviter qu'elles ne deviennent des freins aux projets scolaires et professionnels. C'est donc un réel atout à ne surtout pas négliger !

M. M. :

Sans nul doute, la force du parrainage est de contribuer à réduire modestement, mais de manière tout à fait concrète, la fracture sociale et la barrière des générations. La beauté du parrainage est aussi de contribuer à l'éclosion d'un projet de vie, au développement d'un tempérament, au renforcement d'une personnalité....



LATIFA ABDESSAMIE BELAZIZ

Filleule depuis 2016

Actuellement en Master I de Droit de la mer

MICHEL MORIN

Parrain depuis 2016

Chevalier de la Légion d'honneur et
Officier de l'ordre national du Mérite

Quelles ont été vos premières impressions sur le parrainage lorsqu'il a débuté ?

Jason BOURING :

Le parrainage qui est le nôtre est un peu spécial, car il s'avère que Didier et moi nous connaissions déjà. En effet, en raison de nos différents investissements associatifs à l'échelle locale, nous nous étions déjà croisés à plusieurs reprises.

La première fois que l'on m'a parlé de la Fondation, c'était par l'intermédiaire du Proviseur de mon lycée. Il m'a été difficile de refuser une telle proposition, ça représentait pour moi une opportunité inouïe pour m'ouvrir des portes. Et pour mes parents, c'était aussi comme une forme de retour, une sorte de reconnaissance de mes divers engagements.

Le premier souvenir concret que j'ai de la Fondation est celui de la signature de ma convention de parrainage : c'était la première fois que je rencontrais ses représentants. Et j'en garde un sentiment de bienveillance et de dévouement de la part de personnes qui s'engagent au service de la réussite des jeunes.

Didier FOLLENIUS :

C'est notre ancien député, Monsieur Emile BLESSIG, qui m'a parlé du parrainage, car il était lui-même parrain d'une jeune fille.

Passés les formalités administratives entourant la mise en place du parrainage, je me retrouve en septembre 2018 au lycée Georges Imbert pour officialiser ce parrainage et c'est là que j'ai retrouvé avec surprise Jason qui attendait avec sa famille. Je l'ai reconnu tout de suite ! Et il faut noter que jusqu'à cet instant, je ne savais pas du tout quel jeune j'allais parrainer. C'était une agréable surprise pour moi, j'ai donc tout de suite aimé la tournure que prenait ce parrainage : je savais déjà que nous allions très bien entendre.

Et aujourd'hui, plusieurs années après votre première rencontre, comment percevez-vous ce parrainage ?

J. B. :

J'ai envie de qualifier ce parrainage d'outil. Un outil qui doit être utilisé comme un levier pour ouvrir certaines portes. Je m'en rends bien compte avec les portes qui m'ont été ouvertes, ce sont des relations précieuses. Le parrainage est à la fois un outil de contacts très précieux et un outil de conseil.

Je pense aussi à une rencontre avec notre Sous-préfet, qui m'a reçu pour un échange et des conseils sur mon orientation, mais aussi les autres membres de l'ordre national du Mérite de la section du Bas-Rhin où j'ai pu présenter mon parrainage et mon projet d'orientation. J'y ai rencontré une Magistrate de Douai, une rencontre qui m'a ensuite ouvert les portes de la Chambre des Libertés de la cour d'appel de Douai où j'ai effectué un très beau stage. C'est un bon exemple des apports du parrainage : j'ai pu apprendre énormément et faire des choses qui ne sont généralement pas proposées aux stagiaires « lambda ». On me l'a d'ailleurs bien fait comprendre sur place : j'arrivais au bout d'une Licence de Droit et on me faisait rédiger des décisions de la cour d'appel. Je sais que j'ai fait ce genre de choses, car j'avais une sorte de garantie en étant filleul de la Fondation.

Et les apports du parrainage se poursuivent puisque je suis actuellement en relation avec un Préfet honoraire qui a accepté d'appuyer mon dossier pour effectuer une alternance au sein de la Préfecture du Bas-Rhin dès le mois de septembre prochain, dans le cadre de mon Master II.

D.F. :

Étant parrain depuis quelques années, je suis très heureux et très fier d'avoir osé sauter le pas. Le parrainage avec Jason est très fluide : s'il y a le moindre souci ou la moindre question, on se parle très facilement.

Nous avons fait beaucoup de choses ensemble comme les premiers stages de Jason, je me rappelle notamment le premier coup de main que je lui ai donné pour décrocher son stage à la Sous-préfecture, le deuxième en entreprise ou encore le dernier en date grâce à l'aide de Madame la Présidente de la cour d'appel de Douai. Je lui suis d'ailleurs très reconnaissant de cette belle opportunité qui a été offerte à Jason.

La relation qui existe entre Jason et moi est ce que je qualifie de « vrai parrainage », nous avons pu le faire aussi grâce à mes casquettes de Maire, de pompier volontaire et d'acteur associatif au niveau local. Tout ceci me permet d'enrichir mon réseau et d'en faire bénéficier Jason : il a pu en profiter dès le début du parrainage pour avancer petit à petit, grandir et progresser par lui-même. Et il faut dire qu'il prend la chose avec beaucoup de sérieux.

En quelques mots, comment résumeriez-vous la force du parrainage ?

J. B. :

Le principal apport du parrainage réside dans la bienveillance, le souci constant que l'on a pour chaque filleul. C'est également l'ouverture vers un précieux réseau qui fait du parrainage un atout considérable, mais il est pour moi important que chaque filleul puisse se saisir de cette réelle opportunité. C'est pourquoi je recommande à tous les filleuls de s'imprégner de cette chance.

D.F. :

Un bon parrainage repose sur une relation bilatérale où filleul et parrain-marraine s'enrichissent mutuellement, un peu à l'image du parrainage que nous avons Jason et moi. Nous pouvons compter l'un sur l'autre en cas de besoin. En résumé, bénéficier d'un parrainage est une grande chance et la Fondation Un Avenir Ensemble est un peu comme une école de la vie pour les jeunes parrainés.

JASON BOURING

Filleul depuis 2018

Actuellement en Master I de Droit public

DIDIER FOLLENIUS

Parrain depuis 2018

Chevalier de l'ordre national du Mérite



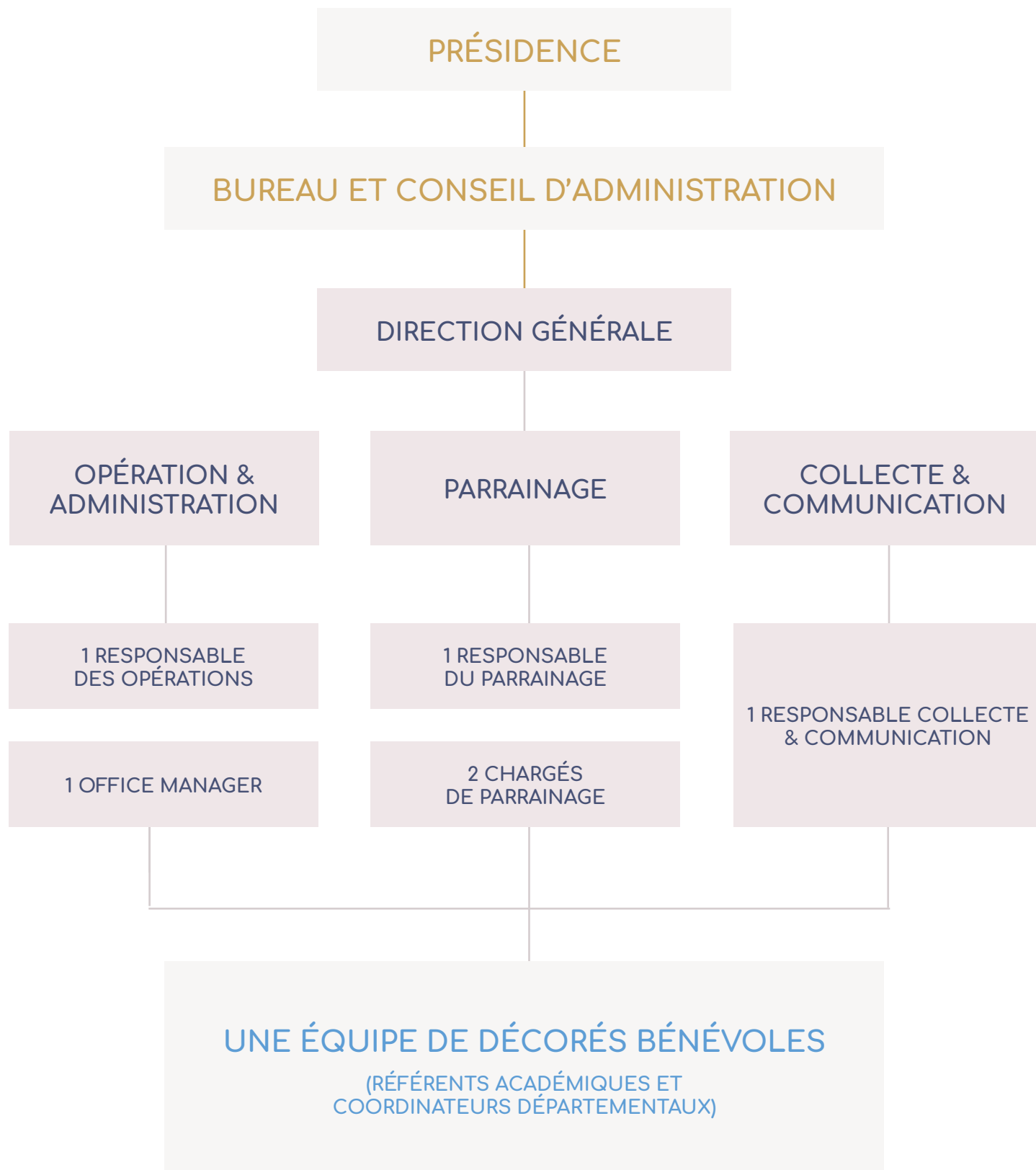


LA GOUVERNANCE

LA GOUVERNANCE ET L'ÉQUIPE

Présidée depuis le 12 avril 2023 par le général d'armée François LECOINTRE, la Fondation Un Avenir Ensemble est une fondation opérationnelle : elle accomplit par elle-même les missions fixées par le Conseil d'Administration.

La Fondation met en place, anime, gère et développe les parrainages, organise les actions dédiées à l'orientation, à la formation et à l'insertion professionnelle, pilote le dispositif individualisé des aides financières aux filleuls et collecte les ressources nécessaires à son fonctionnement.



LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Désigné par le Conseil d'Administration, le Bureau constitue l'organe exécutif de la Fondation et comprend quatre membres, dont le Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est constitué en trois collèges : le collège des fondateurs, le collège des membres de droit, et le collège des personnes qualifiées.

LE BUREAU



PRÉSIDENT
LE GÉNÉRAL D'ARMÉE
FRANÇOIS LECOINTRE

Président de la Fondation Un Avenir Ensemble,
Grand chancelier de la Légion d'honneur,
Chancelier de l'ordre national du Mérite
(Membre de droit)



VICE-PRÉSIDENT
JEAN-CLAUDE LE GRAND

Directeur Général des Ressources Humaines du
groupe L'Oréal
(Personne qualifiée)



TRÉSORIER
PATRICK GOUNELLE

Président de FinTouch, ancien Président EY
(Personne qualifiée)



SECRÉTAIRE
MICHEL PRADA

Président du conseil de normalisation des
comptes publics
(Personne qualifiée)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



CYRILLE BOLLORÉ

Président-Directeur Général du groupe Bolloré
(Fondateur)



PATRICK COMBES

Président-Directeur Général du groupe Viel & Cie
(Fondateur)



DOMINIQUE LEFEBVRE

Président de Crédit Agricole SA
(Fondateur)



LAURENT VALLÉE

Secrétaire Général du groupe Carrefour
(Fondateur)



FRANÇOIS PERRET

Doyen honoraire de l'inspection générale de l'Éducation
Nationale et Président de la mission laïque française.
Représentant du Ministère de l'Éducation Nationale.
(Membre de droit)



EMMANUEL DELMOTTE

Doyen de l'inspection de l'enseignement agricole
Représentant du Ministère de l'Agriculture
(Membre de droit)



NICOLE KLEIN

Préfète de Région Honoraire
Représentante du Ministère de l'Intérieur
(Membre de droit)



FRANK BOURNOIS

Doyen de CEIBS, Shanghai
(Personne qualifiée)

L'ASSEMBLÉE DES FONDATEURS

Elle regroupe 71 membres (personnes morales ou physiques) ayant participé à la création (fondateurs / dotation) ou au développement de la Fondation (donateurs non fondateurs) soit par une contribution financière effective ou garantie, soit par une action de mécénat de compétence.

■ LES FONDATEURS

ALTICE - SFR GROUP • ARDIAN • BOLLORE • CARREFOUR • COMPAGNIE NATIONALE À PORTEFEUILLE
• CREDIT AGRICOLE • DE DIETRICH THERMIQUE • FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ MAGINOT • FRÈRE-
BOURGEOIS • GALERIES LAFAYETTE • GROUPE BRUXELLES LAMBERT • HSBC FRANCE • ICADE • L'ORÉAL •
LOUIS DREYFUS ARMATEURS • ORANGE • RALLYE • SELZ FOUNDATION INC • TSO • VIEL & CIE

■ LES DONATEURS NON FONDATEURS

ACCOR HOTELS • AIR FRANCE-KLM • AIRBUS DEFENCE & SPACE • AIRBUS GROUP • ALDES • ALÈS
GROUPE • ALSTOM • AREVA • ARTEUS • ATOS • BANQUE PALATINE • BELAMBRA CLUBS • BOUYGUES
BATIMENT IDF • BPI GROUP • BRED • CAISSE DES DEPOTS • CNP ASSURANCES • COMPAGNIE FINANCIERE
PRIVEE - GROUPE DIDOT BOTTIN • ENGIE • FIDELYS CONSEIL • FL CAPITAL PARTNERS • FONDATION
IRÈNE & JACQUES DARMON • FONDATION SISLEY D'ORNANO • GROUPE DASSAULT • GROUPE HENNER
• HM & ASSOCIÉS • LAFARGE FRANCE • LES MAÇONS PARISIENS • LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS •
MICHELIN • MONTAZEAUD • PIERRE FABRE • PUBLICIS GROUPE • QUALIUM INVESTISSEMENT • RENAULT
• SAFRAN • SANEF • SERVIR • SOGETI FRANCE • SPIE BATIGNOLLES • TRUFFLE CAPITAL • VEOLIA •
VINCENT MATTEOLI CONSEILS • WORLDWIDE FLIGHT SERVICES

LE MOT DU TRÉSORIER

Les différentes actions menées par la Fondation Un Avenir Ensemble en 2022 ont permis de recueillir 904 303 € de dons et 400 062 € au titre des autres fonds privés, incluant la taxe d'apprentissage, le mécénat financier et le mécénat de parrainage. Soit un total de ressources collectées de 1 304 365 € (contre 1 219 120 € au titre de l'exercice précédent), hors autres produits et notamment produits financiers.

La Fondation a consacré la majeure partie de ses ressources collectées au financement de ses missions sociales pour un montant total de 867 316 € (contre 825 277 € en 2021). Il convient ainsi de souligner que ces missions sociales visent de manière générale à contribuer à augmenter les chances de réussite des élèves et étudiants méritants, issus de milieux modestes, dans l'accomplissement de leurs études jusqu'à l'accès à l'emploi de leur choix. Elles regroupent notamment des aides financières accordées aux filleuls de la Fondation selon leurs besoins financiers, des actions pour leur réussite académique au travers de la démarche OFIP (Orientation, Formation et Insertion Professionnelle) ou encore l'animation, le suivi et la coordination du millier de parrainages en cours. Ces parrainages sont effectués par des décorés de la Nation.

Le résultat financier accuse une perte de 35 931 € (contre un profit de 39 110 € pour l'exercice précédent).

Le résultat de l'exercice 2022 est déficitaire pour un montant de - 17 986 € (contre un excédent de 182 112 € pour l'exercice 2021).

Il est à noter que les promesses de dons déjà reçues par convention de mécénat au titre d'exercices futurs (2023-2024) et la refonte de la stratégie en matière de mécénat laissent entrevoir des perspectives positives pour les exercices à venir.

Notre Fondation Un Avenir Ensemble devrait ainsi pouvoir améliorer et étendre l'impact de ses actions.

Les comptes de la Fondation ont par ailleurs été approuvés sans réserve par notre commissaire aux comptes.



PATRICK GOUNELLE

Trésorier de la Fondation



L'ESSENTIEL DES COMPTES 2022

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2022

■ EMPLOIS 2022 (€)

EMPLOIS PAR DESTINATION (EN €)		EXERCICE 2022
1 - MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	867 316	772 031
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FOND 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche d'autres ressources	302 337	299 783
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	132 020	129 466
TOTAL DES EMPLOIS	1 301 674	1 201 280
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	113 219	
5 - REPORTS EN FOND D'EXERCICE	10 000	10 000
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		26 146
TOTAL	1 424 893	1 237 427

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE 2022
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	63 397
(-) Utilisation	170
(+) Report	10 000
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	73 227

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022	
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France	493 352	493 352
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FOND	360	360
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	720	720
TOTAL	494 432	494 432

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2022

■ RESSOURCES 2022 (€)

RESSOURCES PAR DESTINATION (EN €)	EXERCICE 2022	
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats	904 303	904 303
- Dons manuels	10 000	10 000
- Legs, donations et assurances-vie	297 330	297 330
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	59 985	25 794
Autres produits non AGP	95 454	
TOTAL DES RESSOURCES	1 367 072	1 237 427
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	39 665	
3 - UTILISATIONS DE FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	170	
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-17 986	
TOTAL	1 406 907	1 237 427

		EXERCICE 2022		
RESSOURCES DE L'EXERCICE				RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolats et Abandons de frais	488 432	488 432		(+) Exédent ou (-) insuffisance de la générosité du public
Prestations en nature	-	-		26 146
Dons en nature	6000	6000		(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice
TOTAL	494 432	494 432		RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)
				2 266 349

BILAN SIMPLIFIÉ

(EN EUROS)	2019	2020	2021	2022
ACTIF				
Immobilisations incorporelles et corporelles	32 175	111 197	39 309	29 096
Immobilisations financières	54 117	39 118	14 107	8 076
ACTIF NET IMMOBILISÉ	86 292	150 315	53 416	37 172
Placements et disponibilités	9 012 754	9 306 736	9 305 476	9 290 220
Autres actifs	12 272	20 291	19 573	9 614
ACTIF CIRCULANT	9 025 026	9 327 027	9 325 049	9 299 834
TOTAL ACTIF	9 111 318	9 477 342	9 378 465	9 337 006
PASSIF				
Dotation non consommable	3 219 307	3 219 307	3 219 307	3 219 307
Apport actif net Association UAE	1 732 513	1 732 513	1 732 513	1 732 513
Autres réserves	-	-	120 000	120 000
Report à nouveau	2 019 876	2 067 679	2 129 597	2 311 709
Résultat de l'exercice	47 803	181 918	182 112	-17 986
Subvention d'équipement (nettes)	4 177	-	-	-
FONDS ASSOCIATIFS	7 023 676	7 201 417	7 383 528	7 365 543
Provision pour risque	3 040	1 418	15 098	1 634
Provision pour charge (engagement filleuls à venir)	1 932 935	1 904 293	1 805 673	1 783 311
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 935 975	1 905 711	1 820 771	1 784 945
FONDS DÉDIÉS	1 119	121 780	65 681	75 511
DETTES ET AUTRES PASSIFS	150 549	248 435	108 485	111 008
TOTAL PASSIF	9 111 318	9 477 342	9 378 465	9 337 006

COMPTE DE RÉSULTAT

(EN EUROS)	31 DÉCEMBRE 2019	31 DÉCEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2021	31 DÉCEMBRE 2022
Dons	852 950	892 432	912 127	904 303
Legs et autres libéralités non affectées	154 480	270 671	146 750	161 000
Mécénat : projets, actions de parrainage et soutiens financiers	116 500	108 000	70 000	146 330
Taxe d'apprentissage	139 071	68 899	90 243	92 732
Reprise de dotations aux provisions pour risques et dépréciations	8 489	30 265	98 620	22 362
Autres produits	15 938	19	382	2 722
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 287 428	1 370 286	1 318 122	1 329 449
Autres achats et charges externes	490 558	406 967	580 634	605 869
Impôts, taxes et versements assimilés	16 469	17 305	10 897	15 580
Charges de personnel	487 737	485 207	386 251	447 632
Autres charges	326 121	256 653	242 270	222 379
ACHATS ET CHARGES D'EXPLOITATION	1 320 885	1 166 132	1 220 052	1 291 460
Dotations aux amortissements couverts par subventions d'équipement	-	-	-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	8 834	4 177	-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations Corporelles	9 633	11 362	11 167	10 213
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	18 467	15 539	11 167	10 213
Dotations aux provisions pour dépréciations valeurs mobilières	-	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques et dépréciations	-	-	-	-
Dotations aux provisions pour charges	1 607	-	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 607	0	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION	1 340 960	1 181 671	1 231 219	1 301 673
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 53 532	188 615	86 903	27 775
Produits financiers	91 229	112 441	66 493	77 288
Charges financières	3 471	2 626	27 383	113 219
RÉSULTAT FINANCIER	87 758	109 815	39 110	-35 931
Produits exceptionnels	9 841	4 177	-	-
Charges exceptionnelles	-	1 193	-	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	9 841	2 984	-	-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	3 737	-	67 849	170
- Engagement à réaliser sur subventions attribuées aux fonds dédiés	-	119 496	11 750	10 000
TOTAL DES PRODUITS	1 392 235	1 486 904	1 452 464	1 406 907
TOTAL DES CHARGES	1 344 431	1 304 986	1 270 352	1 424 892
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	47 803	181 918	182 112	-17 986

EXTRAITS DES ANNEXES AUX COMPTES

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

CADRE LÉGAL DE RÉFÉRENCE

Les comptes de l'exercice 2022 sont présentés conformément au règlement ANC 2014-03 relatif à l'écriture du plan comptable général, ainsi qu'au nouveau règlement comptable applicable aux fondations, associations, et autres entités non lucratives entré en vigueur au 1er janvier 2020 (Arrêté du 26 décembre 2018 portant homologation des règlements de l'Autorité des normes comptables, n° 2018-06 du 5 décembre 2018).

DURÉE ET PÉRIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

FONDS PROPRES

Les fonds propres sont les ressources appartenant ou affectées durablement à la Fondation. Ils sont une propriété collective et non répartisable. Ces fonds constituent, du fait de leur caractère de propriété et de permanence, des ressources durables.

Au 31 décembre 2022, les fonds propres s'élèvent à 7 365 543 €, dont 3 219 307 € non consommables, et 4 146 236 € consommables.



CADRE RÉGLEMENTAIRE APPLICABLE AU SECTEUR

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993, compte tenu du fait que la Fondation fait appel à la générosité du public dans le cadre de campagnes menées à l'échelon national, la Fondation a établi un compte d'emploi des ressources. Par ailleurs, en application des dispositions du règlement ANC 2018-06 la fondation est également tenue d'établir un compte d'emploi par origine et par destination.

RÈGLES APPLIQUABLES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Par ailleurs, les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Le nouveau règlement ANC n°2018-06 aligne les règles d'inscription à l'actif des biens issus de libéralités sur celles du plan comptable général. Les biens, dettes et provisions liées sont enregistrés au bilan dès la date d'acceptation ou d'entrée en jouissance de la libéralité. La contrepartie est en produits, sauf s'il existe une stipulation du testateur ou du donateur de renforcer les fonds propres de l'entité.

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT

Valeur nette au 31/12/2022 = 0 €.

Les subventions d'équipement sont issues d'une partie de la taxe d'apprentissage perçue, et sont utilisées dans le cadre du financement du développement du réseau social de la Fondation (Whaller), réseau social permettant de mettre en relation l'ensemble des acteurs (parrains, filleuls, Fondation).

Les subventions sont amorties en fin d'exercice au même rythme et sur la même durée que l'amortissement du bien qu'elles financent.

■ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	SOLDE EN DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE EN FIN D'EXERCICE
Sous-total provisions pour risques	15 098	936	14 400	1 634
Provisions filleuls en second cycle	42 600		2 800	39 800
Provisions filleuls en études supérieures	1 763 073		19 562	1 743 511
Sous-total provisions charges filleuls à venir	1 805 673	0	22 362	1 783 311
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 820 771	936	36 762	1 784 945

Ces provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation. Les provisions pour risques et charges comprennent les estimations :

- Des risques de défaillance (cautions données par la Fondation à des tiers) ;
- Des dépenses à venir des filleuls entrés dans le dispositif de parrainage au 31/12/2022.

Les provisions pour risques sont constituées en vue d'une dette probable à l'égard d'un tiers dont l'échéance n'est pas déterminée (de même que le degré du risque).

Une provision pour risques d'un montant de 1 634 € a été constituée au 31 décembre 2022 pour tenir compte des risques suivants :

- Défaillance des filleuls sur les prêts (LCL et BRED) sur lesquels la Fondation a accordé sa caution ;
- Défaillance des filleuls sur les versements liés aux baux locatifs sur lesquels la Fondation a accordé sa caution.

Les provisions pour charges sont réputées certaines mais le terme de la charge peut être lointain.

A la signature de la convention de parrainage, la Fondation s'engage à accompagner le filleul jusqu'à l'insertion professionnelle (sortie du parrainage).

Dans le cadre de la tenue de comptes annuels, la Fondation estime le montant des aides directes qui seront accordées à l'ensemble des filleuls entrés dans le dispositif de parrainage, sur l'ensemble du parcours menant à l'insertion professionnelle.

Cette estimation fait l'objet de l'inscription au passif du bilan d'une **provision pour engagements filleuls à venir**.

Le montant de provision est le nombre de filleuls au 31 décembre de l'année de clôture (dont recrutement de la promotion de l'année académique en cours) projeté sur 7 ans, multiplié sur l'ensemble du parcours par le coût annuel retenu (forfait pour le 2nd cycle, coût moyen pour les études post-bac).

La provision est réajustée chaque année pour tenir compte des effectifs de filleuls actifs au 31/12 de l'année, des mouvements d'insertion professionnelle, et de l'actualisation des coûts annuels. Depuis l'exercice 2019, une approche simplifiée du CMGP a été adoptée, ce dernier se calculant par la moyenne de la valeur des aides réelles, corrigées du coefficient relatif aux années (n-2), (n-1), et (n).

ILS NOUS SOUTIENNENT

La Fondation Un Avenir Ensemble remercie infiniment ses mécènes, entreprises et institutions partenaires de leur précieux soutien à ses actions de parrainage. Qu'il s'agisse d'un soutien direct au travers d'un mécénat financier, d'un mécénat de parrainage, du versement du solde de la Taxe d'apprentissage ou de dons, leur confiance nous honore.

■ MÉCÉNAT



■ TAXE D'APPRENTISSAGE

ACCOVION • AEROPORTS DE PARIS • AIRBUS DEFENCE AND SPACE SAS • AIRBUS OPERATION SAS • AIRBUS SAS • ALDES INTERNATIONAL • ARDIAN FRANCE • ATHIS • AUTOMATIC SYSTEMS • AUVERGNE ALU • BLUE SOLUTIONS • BLUEBUS • BLUECAR • BOLLORE ENERGY • BOLLORE S.E. • BOLLORE TELECOM • BOURSE DIRECT • BRED BANQUE POPULAIRE • CONDOR HOLDING • CREDIT AGRICOLE SA • CREDIT ET SERVICES FINANCIERS • CREDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES • CSF ASSURANCES • EDF • ETS RIVOIRE • JACQUEMIN • FIFL SAS • FINEO • FRANCE TELEVISIONS SA • GALERIES LAFAYETTE SA • GLOBAL MEDIA SANTE • HENNER • HENNER GMC • IAL CONSULTING • IER SAS • IMMOVIEL SARL • L'OREAL • MAN'AGIR CONSULTANTS • MICHELIN M F P • MUREX SAS • MUTUELLE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES • NOW NOTAIRE • POLYCONSEIL • SARL IMMOZON • SBCI SARL • SECAPEM • SJO • IMMOBILIERE • STEF • TSAF - TRADITION SECURITIES AND FUTURES • V. MANE FILS • VIEL & CIE FINANCE • VIEL ET COMPAGNIE • ZARA FRANCE

■ DONNS

ACLG CAPITAL ET CONSEIL STRATEGIQUE • ANMONM SECTION BAS RHIN • ASSOCIATION DES CONSERVATEURS DES HYPOTHEQUES • ASSOCIATION A VOTRE SERVICE • FONDATION CLARENCE WESTBURY • FONDS DE DOTATION CLAUDE BEBEAR • K2 SARL • LEXTENSO • MANDAR SA • PHFACONSEIL • THOMSEA • SOCIETE FINANCIERE JD OKAI • WE NEED SOCIAL



Directrice de la publication : Odile KOCH

Conception et rédaction : Fondation Un Avenir Ensemble

Crédits photos : Philippe PIEDELIÈVRE – Antoine BONFILS – Juliette DENIS –

Cédric FAURE pour le Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand – One Heart Communication – Fondation Un Avenir Ensemble

Création graphique : Lorelei LEBUHOTEL

Impression : Fluid MD





FONDATION

UN AVENIR
ensemble

Le mérite en partage

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 2009

FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE

Grande chancellerie de la Légion d'honneur
1, rue de Solférino
75007 PARIS

01 40 62 84 32

contact@fondation-unavenirensemble.org

WWW.FONDATION-UNAVENIRENSEMBLE.ORG

SUIVEZ- NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

